

Que prévoit la bourse du Collège des Flamands?



La bourse - réservée aux étudiants universitaires et aux jeunes chercheurs qui (après leurs études effectuent des masters, doctorats ou d'autres formes de perfectionnement - prévoit l'accueil auprès de la résidence du Collège, situé en plein centre à Bologne, *Via San Petronio Vecchio 2*, ainsi que versement en trois tranches de la somme de sept mille euros tout compris. Le séjour a lieu du mois d'octobre au mois de juillet suivant: cet accueil consiste dans l'usage d'une chambre simple, et le partage d'un espace commun comprenant un salon, une autre pièce et une grande cuisine fonctionnelle et fraîchement remise à neuf.

Il s'agit d'une possibilité en plus offerte dans le cadre des autres échanges internationaux existants qui se déroulent au sein de l'Université de Bologne.

Quelles sont les procédures pour passer une période d'étude/de recherche au Collège?

Chaque année, en général au printemps, le Collège communique la disponibilité de deux bourses d'études respectivement au *Vlaamse Interuniversitaire Raad* (VLIR www.vlir.be pour la Flandre), et aux Recteurs Francophones (CREF, *Conseil des Recteurs des universités francophones de Belgique* www.cref.be 02/5049211) et à l'*Université de Utrecht*

(
www.uu.nl
).

Les personnes intéressées doivent envoyer leur candidature complète (*curriculum vitae*, projet scientifique et d'éventuelles lettres de présentation à ces organes académiques). Ceux-ci, après l'avoir examinée, font suivre les demandes au Conseil d'Administration du Collège Jean Jacobs qui prend la décision finale. Celle-ci est communiquée avant les vacances scolaires de façon à permettre aux candidats choisis de s'organiser de façon adéquate. Dans le passé, en général, les étudiants se consacraient aux studia humanitatis: aujourd'hui la Fondation Jacobs accueille tous ceux qui, quelle que soit leur branche, identifient Bologne comme un lieu d'excellence. Il est important d'avoir au préalable, au moment de partir donc, une référence à l'Université de Bologne, c'est-à-dire un professeur (ou assistant) des matières que l'étudiant désire approfondir afin de pouvoir réellement profiter du séjour bolonais.